



HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

Les mesures d'assouplissement toujours attendues

Les responsables des associations des consommateurs ont déploré, le 16 septembre, à Brazzaville la non opérationnalisation de la Commission chargée de l'étude sur l'impact multisectoriel de l'augmentation du prix du carburant à la pompe.

« Nous exhortons vivement le gouvernement à prendre en compte cette question pour convoquer la commission », a indiqué Mermans Babounga, secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs.

Page 6

Les défenseurs des consommateurs face à la presse locale/Adiac



SANTÉ

Validation du plan de démarche qualité des laboratoires



Les experts en médecine, santé animale et en environnement ont validé, le 15 septembre, à Brazzaville le plan national et le manuel de démarche qualité des laboratoires.

Les documents approuvés per-

mettront de décrire les étapes techniques progressives avant de passer à la reconnaissance des données par les pairs, a expliqué le directeur chargé des technologies de la santé, le Dr Jean Akiana.

Page 7

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

De nouvelles ZAP à Gamboma et Ongogni

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé les 11 et 13 septembre à Ossio, dans la sous-préfecture de Gamboma, et à Oyani, dans celle d'Ongogni, la troisième et la quatrième zone agricole protégée (ZAP) du département des Plateaux. Spécialisées dans la production végétale et animale, notamment des ovins et des caprins, ces ZAP succèdent à celles d'Etsouali et Kouraté dans la zone du district de Ngo, visant à réduire la dépendance alimentaire du pays en matière de produits d'origine animale.

Page 5



Le ministre remettant du matériel aratoire/DR

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Le Congo veut s'inspirer de l'expérience française

Une délégation du Haut-commissariat à la Justice restaurative et au Traitement de la délinquance juvénile, conduite par Adolphe Mbou Maba, va séjourner à Orléans et à Rouen, en vue de tirer profit de l'expérience française en matière de lutte contre la délinquance juvénile. Les échanges entre les deux parties devraient permettre d'étudier la façon d'anticiper et de mettre en place des mesures de lutte contre le phénomène « bébés noirs » en République du Congo.

Page 9

ÉDITORIAL

Trainée des défaites

Page 2

ÉDITORIAL

Trainée de défaites

Une de plus ! Alors que l'on croisait les doigts, tous ici au Congo, espérant décrocher le précieux ticket du voyage en Côte d'Ivoire au mois de janvier prochain pour la Coupe d'Afrique des nations de football, la mayonnaise n'a pas pris. Dimanche, 10 septembre, à Marrakech, au Maroc, les Diabes rouges ont été terrassés par les Scorpions gambiens. Terrassés, bien sûr, puisque le nul de deux buts partout concédé en terre neutre du royaume chérifien était synonyme d'élimination pour eux.

Une fois de plus, on a refait les valises rapidement laissant le champ libre à une avalanche de railleries plus drôles les unes que les autres émanant de petits Congolais ingénieux, de proches « cousins » aussi, et relayées inlassablement sur les réseaux sociaux. On approche du buzz comme ce « make noise » choisi des internautes ces dernières semaines. Au final les ambassadeurs du ballon rond ont ruiné le capital-confiance que leur renouvelent leurs compatriotes chaque fois qu'ils gravissent un petit échelon vers l'avant.

Nos papiers de la semaine dernière décrivaient avec force détails les raisons, parmi tant d'autres, qui ont précipité la sortie de piste des Congolais face aux Gambiens. Réitérons l'évidence qu'il nous manque l'ossature nécessaire pour affronter les compétitions de haut niveau, les regroupements de dernière minute où place est faite aux jeunes footballeurs, déterminés bien sûr, mais manquant visiblement de compétitions dans les jambes, sont un pis-aller. Et tant qu'un effort ne sera pas fait dans la réhabilitation du championnat national les lendemains chanteront peu.

Ajoutons à ces motifs techniques les petits « complots » dans le recrutement ou la sélection du Onze national, plus troublant encore, les pressions qui s'abattraient sur les instructeurs dans les vestiaires mais aussi sur l'aire de jeu. Dans moins de quatre mois, les Congolais se contenteront de voir défiler sur le petit écran les étendards des autres nations et leurs athlètes en séjour en Côte d'Ivoire. Ils se rappelleront avec amertume qu'il y a déjà beaucoup trop longtemps qu'ils attendent un déclic dans la réorganisation des Diabes rouges, notre fierté nationale. Il serait temps que la roue tourne dans le bon sens.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉMOCRATIE

La société civile va renforcer ses moyens d'action

C'est sur le thème « Le renforcement des moyens d'action pour la prochaine génération » que le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a célébré, le 15 septembre, la Journée internationale de la démocratie.



Céphas Germain Ewangui

« Les acteurs de la société civile doivent comprendre davantage les enjeux de la démocratie qui est un long et interminable processus d'assimilation des valeurs qui répondent à l'idéal d'une société », a indiqué le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, lors de la commémoration de

la Journée internationale de la démocratie.

C'est en effet sous forme de sensibilisation des acteurs de la société, pour une meilleure prise de conscience, que le Conseil consultatif a célébré ladite journée. Une célébration ponctuée de communications portant, entre autres, sur « Le rôle et la place des organisations de la société civile dans la promotion de la démocratie ». Dans ce sens,

Céphas Germain Ewangui a souligné que les organisations de la société ont pour mission d'amener les différents acteurs à la tolérance, en dépit de différents types de conflits ; à se considérer comme partenaires dans la construction du corps social qui est la nation à travers la démocratie.

Les organisations de la société civile, considérées comme piliers de construction de la démocratie, vont renforcer leurs moyens d'action par la sensibilisation en apportant les compétences aux communautés qui ont elles aussi un grand rôle à jouer dans le processus démocratique.

« Aucun peuple dans le monde n'a achevé de construire son système démocratique : le constat de tous les jours est que les pays qui sont encore sur le chemin de la démocratie se battent pour la consolider. Là où le système s'avère consolider, on se bat pour la perfectionner », a fait savoir le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

POOL

Communautés et parties prenantes engagées dans l'opérationnalisation du PDDR

Les communautés locales et les parties impliquées dans la mise en œuvre du Programme désarmement, démobilisation et réinsertion (PDDR) des ex-combattants dans le département du Pool ont été édifiées, au terme d'un atelier de trois jours à Kinkala, sur les objectifs de ce programme complexe aux dimensions politiques, militaires, sécuritaires, humanitaires et socio-économiques.

L'atelier constitue la première étape du plan semestriel conjoint initié par le Haut-commissariat et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) dans la perspective du lancement effectif du DDR, qui requiert une appropriation et compréhension par tous.

Le plan semestriel conjoint répond à cette préoccupation, au regard des activités et actions prévues sur le terrain en attendant le début du DDR tant attendu par les communautés bénéficiaires. Durant les trois jours d'apprentissage, les participants composés des représentants des collectivités locales, de la force publique, les Conseils communaux de Kinkala et Kintélé ; les comités de dialogue et de réconciliation des



Une vue des participants à l'atelier/Adiac

treize districts et des deux Communes de plein exercice, les représentants du Pasteur Ntumi ainsi que les confessions religieuses ont réaffirmé leur engagement dans l'opérationnalisation du PDDR.

Ces différentes parties prenantes ont, au terme des travaux, formulé des recomman-

dations dont les principales retenues seront consignées dans le rapport global à soumettre au comité technique chargé de préparer la mise en œuvre du programme.

Financé à 8 milliards FCFA, dont 6 milliards apportés par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement congolais, le DDR, dont la durée

d'exécution est de quatre ans (2023-2026), a été élargi après un memorandum d'entente à 160 000 bénéficiaires pour une base de 20 000 intégrant à la fois les ex-combattants, les membres associés et des communautés.

Cet élargissement au relèvement communautaire s'explique, selon le Haut-com-

missariat à la réinsertion des ex-combattants, par la prise en compte de l'ensemble de la population affectée par les conflits. A cet effet, outre les quatre composantes classiques, deux nouvelles s'y ajoutent et tiennent compte du contexte global post-conflit dans le département du Pool et dans le pays. Cela, dans le cadre de la prévention des conflits et d'aide aux communautés, en vue de renforcer leur résilience et leur capacité de production des moyens de subsistance. Tenant compte des besoins de relèvement de la population, les domaines tels que la prévention des violences communautaires et la résilience des communautés y ont été combinés aux quatre composantes.

Guy-Gervais Kitina

LE FAIT DU JOUR

Gabon : harmoniser les vues ?

Le Gabon a entamé une transition politique après les événements ayant conduit à l'éviction du président Ali Bongo Ondimba par les militaires le 30 août. On ne revient pas sur le processus électoral qui était en cours puisqu'il a été mis entre parenthèse autant que les principales institutions de ce pays d'Afrique centrale membre fondateur et actif des institutions communautaires dont les plus en vue sont la CEMAC et la CEEAC.

Si la première, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, à laquelle participent six pays : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad, n'a pas encore officiellement réagi au changement de fusil d'épaule à Libreville, sa consœur, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, qui fédère onze pays (+ Angola, Burundi, Rd-Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe) est rapidement montée au créneau pour condamner le putsch puis, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, a appelé à une

transition « rapide » vers le retour à l'ordre constitutionnel.

Lors de leur sommet extraordinaire le 4 septembre, en Guinée équatoriale, après examen de la situation créée chez leur voisin, les chefs d'Etat de la CEEAC ont borné à une année maximum l'échéance de la transition. Ceci d'autant plus qu'en dehors des questions routinières de gouvernance auxquelles nombre de pays d'ici ou d'ailleurs sont confrontés (les projets de société qui s'entrechoquent au moment des mobilisations électorales en sont la preuve) le Gabon n'est pas traversé par une crise sociopolitique particulière : il n'y a pas de violences armées, ni de manifestations de rues réprimées par les forces de l'ordre.

Ceci expliquant cela, les questions intérieures aux Etats ne pouvant au meilleur des cas être mieux expliquées que par leurs dirigeants si tant est que l'on accorde aux nouveaux venus - pourtant ayant toujours été là pour certains d'entre eux - le préjugé de la bonne foi tel qu'il est livré

par le ton de leur discours de politique général. Et aussi par l'opinion positive du citoyen gabonais ordinaire et de certains acteurs connus qui prennent la parole : le micro-trottoir baladé dans les rues des villes du pays semblait convenir qu'il faut aller de l'avant.

Une année, comme rappelé plus haut, telle est la préconisation de la CEEAC. Raymond Ndong Sima, le Premier ministre nommé le 7 septembre par le général Brice Clotaire Oligui Nguema, chef d'Etat de la transition, a prestement rendu la copie de son équipe gouvernementale pour, a-t-il déclaré, se mettre au travail. Evoquant la durée de la période transitoire, il a indiqué que 24 mois est une longueur raisonnable pour conduire le pays, après des réformes nécessaires, à des élections générales apaisées qui ne souffriront pas de contestation.

Si le chef du gouvernement gabonais n'a pas parlé trop vite, s'il tient ce qu'il a exposé du président de la Transition, le temps de la « grande » explication viendra. Celui au cours duquel des

missions seront dépêchées dans la sous-région et au-delà auprès de chefs d'Etat pour vendre cette échéance et obtenir l'adhésion, ou plus politiquement correcte, la compréhension des voisins et des autres partenaires. Le problème des putschs est qu'ils ont tendance à mettre les choses sens dessus-dessous.

Nous l'avons écrit ici-même il y a quelques semaines : passé le branle-bas du changement soudain du 30 août, les Gabonais deviendront d'attachants observateurs de la scène « transitoire » de leur pays ; ils listeront d'éventuels faiblesses et manquements, en chercheront la cause et peut-être proposeront des pistes de solution. En tout état de cause, oui ! - la première campagne d'explications sur le changement de régime intervenu il y a peu, et sur le chemin conduisant aux élections « démocratiques apaisées », les nouvelles autorités l'orienteront avant tout en direction des Gabonais eux-mêmes. Tous devront apprendre à être résilients.

Gankama N'Siah

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Les substances toxiques doivent être interdites

En ce jour commémoratif de la vingt huitième Journée internationale de la protection de la couche d'ozone célébrée, le 16 septembre, le gouvernement congolais par le biais de la ministre de l'Environnement, du Développement durable, et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a lu le message relatif à cette journée, mettant en garde les fabricants de gaz qui détruisent la couche d'ozone.

La couche d'ozone est essentielle pour notre planète, car elle agit comme un bouclier protecteur contre les rayons ultraviolets nocifs du soleil. C'est grâce à elle que la vie sur terre prospère. Cependant, cette couche vitale est menacée par les émissions de substances nocives. Ces substances causent beaucoup des dégâts environnementaux irréversibles et propagent de maladies graves comme les cancers de la peau et les cataractes oculaires.

Les produits chimiques nocifs tels que les chlorofluorocarbures (CFC) et les halons, qui contiennent du chlore et du brome (HFC), appauvrissent la couche d'ozone et sont capables de la détruire. Ces gaz sont massivement utilisés dans la fabrication des produits du quotidien comme : les réfrigérateurs, les climatiseurs, les aérosols, les extincteurs ou les mousses d'isolation.

Les engagements pris par le Canada dans le cadre du protocole de Montréal s'inscrivent dans le

plan de réduction des émissions pour 2030, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030. Ajouté à ce protocole, un autre accord mondial appelé « Amendement de Kigali » de 2016 auquel le Congo a également ratifié, lequel prévoit la diminution et la disparition des HFC, ces substituts de deuxième génération aux CFC et qui se sont relevés de redoutables contributeurs au réchauffement climatique.

« Si le protocole de Montréal n'existait pas, nous serions d'ores et déjà confrontés à la réalité d'une terre brûlée et à des hausses de températures nettement au-dessus de celle que nous enregistrons, car ces gaz toxiques ne sont pas que des mangeurs d'ozone, ce sont aussi de puissants agents d'effet de serre. Nous devons donc rester vigilants pour éviter tout retour en arrière et garder présent à l'esprit que le processus de guérison de la couche d'ozone est long et fragile », a fait savoir la



La ministre Arlette Soudan Nonault

ministre.

Cet accord international signé par 24 pays est considéré aujourd'hui comme une réussite environnementale. Le résultat est là, la couche d'ozone se reconstitue peu à peu et si les politiques actuelles restent en place, c'est un grand péril pour l'humanité qui a été évité.

Le Congo a mis en place une stricte législation du contrôle en soumettant l'introduction de ces substances à des licences d'importation exclusivement réservées aux gaz dits naturels et non polluants.

A cette occasion, la ministre a mis en garde contre tout trafic illicite destiné à contourner cette réglementation et a rappelé que la loi est là pour punir les contrevenants. Elle a également appelé les professionnels de l'industrie du froid ainsi que les importateurs d'équipements frigorifiques et des climatiseurs au sens de responsabilités en privilégiant systématiquement l'usage des gaz naturels.

Rosalie Tchiankolela

VIE ASSOCIATIVE

"Poto-Poto Bomoko", une dynamique pour renforcer le vivre-ensemble

L'association « Poto-Poto Bomoko », présidée par Jean Marie Baboungou-Poaty, a fait sa sortie officielle, le 15 septembre, à l'espace Émile Oboa, située au rond-Point Poto-Poto.



Les responsables de l'association assis avec les invités Adiac

toises et Potopotois, pour commencer ensemble une nouvelle aventure liée à la création d'une structure destinée à promouvoir un véritable esprit de partage, de solidarité et d'entraide. C'est pourquoi, j'ai pris la résolution de créer l'association "Poto-Poto Bomoko", qui sort des fonts baptismaux dans l'optique de prôner et de valoriser le vivre-ensemble dans notre cité cosmopolite », a souligné Jean Marie Baboungou-Poaty, alias "Djo-Maly". Pour marquer la naissance de son organisation, le président de Poto-Poto Bomoko a offert un don de vivres et non vivres à l'Hospice des vieillards Paul-Kamba, où sont hébergés des dizaines de pensionnés de troisième et quatrième âge. Le don est composé, entre autres, de sacs de riz, de lait en poudre, de sucre, de cartons de poissons salés, de

La dynamique "Poto-Poto Bomoko" regroupe essentiellement les filles et fils habitant le troisième arrondissement de Brazzaville. Elle a pour président Jean Marie Baboungou-Poaty, un digne fils de ce quartier historique et cosmopolite. L'association compte deux instances dirigeantes : la coordination et le commissariat au compte, composés de quatorze membres. ONG à caractère social, "Poto-Poto Bomoko" est une organisation philanthropique et d'entraide, créée pour renforcer l'amour, la fraternité et le vivre-ensemble au sein des filles et fils de Poto-Poto. Lors de

sa sortie officielle, la dynamique a réclamé avoir déjà plus de 2000 adhérents à ce jour.

« L'honneur m'échoit aujourd'hui de prendre la parole en ce lieu devant vous, Potopotois et Potopotois, pour commencer ensemble une nouvelle aventure liée à la création d'une structure destinée à promouvoir un véritable esprit de partage, de solidarité et d'entraide. C'est pourquoi, j'ai pris la résolution de créer l'association "Poto-Poto Bomoko", qui sort des fonts baptismaux dans l'optique de prôner et de valoriser le vivre-ensemble dans notre cité cosmopolite »,

produits congelés, de savon et de bidons de 25 litres d'huile végétale. Une modeste contribution qui permettra aux sexagénaires de bien s'alimenter à l'aune de leurs derniers jours sur terre. De là, le bienfaiteur s'est rendu au marché Poto-Poto où il a lancé les travaux de réhabilitation des toilettes publiques devenues piteuses. Le travail consistera à les déboucher, les moderniser et à construire des douches propres afin de permettre aux vendeuses et vendeurs de disposer d'une aisance digne. Djo-Maly a lancé, par la même occasion, la rénovation du système de communication du marché où il a remis au comité du marché un amplificateur, une console ainsi que tous les accessoires qui vont avec. Cette espèce de radio permettra de passer les informations à tous les vendeurs. A la demande des commerçants, il a promis installer le Wifi au sein de ce marché devant leur permettre de surfer, de se distraire ou d'être en liaison avec leurs maisons.

Firmin Oyé

AGRICULTURE

Deux nouvelles ZAP dans le département des Plateaux

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé les 11 et 13 septembre à Ossio, district de Gamboma, et à Oyani, district d'Ongogni, les troisième et quatrième Zones agricoles protégées (ZAP) du département des Plateaux. Ceci, après Etsouali et Kouraté, dans la sous-préfecture de Ngo.

Située à environ 4 km de Gamboma, la ZAP mixte d'Ossio s'étend sur une superficie de 200 hectares, dont 130 destinés à la production végétale et animale. Les 70 autres hectares serviront de centre de formation des éleveurs. Une formation qui sera assurée par les techniciens du ministère en charge de l'Agriculture. Au total, dix maisons d'élevage et dix autres servant d'habitation ont été construites sur ce site paradisiaque concourant au développement du tourisme agricole.

Le sous-préfet du district de Gamboma, Marcel Eboki, a remercié le gouvernement d'avoir porté son choix sur Ossio pour abriter la toute première ZAP consacrée à l'élevage des ovins et des caprins. Une initiative qui va contribuer, a-t-il souligné, à augmenter le poids de l'agriculture dans l'économie du Congo en général, et celle du district de Gamboma en particulier. Avant d'ordonner le tirage au sort des bâtiments qui vont accueillir les dix coopératives, le ministre Paul Valentin Ngobo s'est adressé aux membres des différentes coopératives de la ZAP d'Ossio. Pour lui, cet espace d'expression agricole est un modèle écono-



Une vue de la ZAP d'Oyani/DR

mique très intéressant. « Nous sommes ici dans la première ZAP d'élevage de la République du Congo. Vous savez que notre dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger est basée sur les produits d'origine animale. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'avoir, dans le cadre de la politique des ZAP, des sites consacrés à l'élevage. En dehors de la production animale ici à Ossio, il y aura une production végétale. Le maïs, le manioc, l'igname qui

est la culture phare du district de Gamboma et le maraîchage seront au rendez-vous sur ce site », a rappelé le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Se trouvant, quant à elle, à 13 kilomètres de la route nationale n 2, la ZAP d'Oyani s'étend sur une superficie de 100 hectares. Les cultures du manioc et du maïs seront mises en terre par seize coopératives qui travailleront à l'abri des intempéries grâce à la construction de dix maisons. Jean Christophe Nianga, président

de la coopérative « La sueur du front » assure que la ZAP d'Oyani contribuera à la diversification de l'économie congolaise : « Ce matériel aratoire est destiné à nos activités, nous allons l'utiliser à bon escient. Un agriculteur ne travaille pas pour perdre, mais pour gagner sauf s'il y a quelques difficultés liées à la nature. Les moyens physiques existent, il se peut qu'il y a trop ou assez de pluies, sinon nous sommes décidés à faire quelque chose de bien. Ce sera pour la

première fois dans notre district de pratiquer l'agriculture mécanisée. C'est une première expérience, c'est un grand plaisir; nous allons tester nos capacités, je crois que ce sera pour le meilleur de tout le monde », a-t-il rassuré, précisant que cette initiative est une nouvelle philosophie du gouvernement pour aider les agriculteurs.

Présente à ces deux cérémonies, la préfète du département des Plateaux, Alphonsine Akobe Orangina, a exprimé son optimisme quant à l'aboutissement heureux du projet des ZAP dans son entité administrative. « C'est un sentiment de joie et de fierté parce que le département des Plateaux compte aujourd'hui quatre ZAP dont deux dans le district de Ngo. Si on fait la comptabilité, les Plateaux dépassent les autres départements. Cela voudrait dire que le gouvernement accorde beaucoup d'importance aux Plateaux qui est un département agricole-grenier. J'ai foi avec mes administrés que nous ne décevrons pas », a-t-elle déclaré, promettant d'insérer la visite des ZAP dans son calendrier de travail.

Parfait Wilfried Douniama



PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE POUR LE PROGRAMME DE REDUCTION DES EMISSIONS SANGHA-LIKOUALA (PRE-SL)

1-Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du Projet des Réformes Intégrées du secteur Public (PRISP) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du Programme de Réduction des Emissions Sangha-Likouala (PRE-SL). A ce titre, le PRISP recrute, au profit du PRE-SL un Responsable Administratif, Financier et Comptable.

2-Mandat du RAFC

Le Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) du PRE-SL est responsable de toutes les activités relatives aux finances, à la comptabilité et à l'administration dans le cadre de l'exécution du Programme. Il est placé sous l'autorité directe du Chargé de Programme à qui il rend compte de ses activités. Pour le détail des tâches à exécuter, les termes de référence sont disponibles au Secrétariat du PRISP. Les candidats intéressés peuvent les obtenir de 9 heures à 16 heures du lundi au vendredi.

3-Profil du candidat

Le candidat au poste de RAFC doit avoir le profil suivant :

-Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Bac+5 ou équivalent en comptabilité, sciences économiques et financières, contrôle de gestion ou toute autre discipline équivalente d'une université connue ;
-Avoir une expérience professionnelle pertinente en gestion administrative, financière et comptable dans le secteur public ou privé. L'expérience dans un projet ou programme financé par les Bailleurs de fonds internationaux (UE, Banque Mondiale, FCPF, BAD, DFID, Agences de l'ONU) serait un atout ;
-Avoir une bonne maîtrise des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO) ;
-Justifier d'une expérience pertinente dans le domaine de la REDD+ serait un atout ;

NB :

-Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition de prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés, soit mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas rete-

nus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

4-Composition du dossier à fournir :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du PRISP ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- La copie du diplôme minimum requis ;
- Un ou des certificats (s)/attestation (s) de travail.

5-Durée du contrat

La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité de renouvellement après évaluation.

6-Déroulement du recrutement

Le recrutement se fera en trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV pour l'établissement de la liste restreinte en fonction des critères de sélection énoncés ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdits services. A cet effet, les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 2 octobre 2023 à 16 heures et porter clairement la mention « recrutement d'un Responsable Administratif, Financier et Comptable du PRE-SL ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 838 89 01, e-mail : pmarches@prisp-congo.org ; contact@prisp-congo.org.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Thomas BANDIA

PRIX DU CARBURANT

Les mesures d'assouplissement toujours attendues

La Commission chargée de produire l'étude sur l'impact multisectoriel de l'augmentation du prix du carburant à la pompe ne s'est jamais réunie deux mois après sa création par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Devant la presse, ce 16 septembre à Brazzaville, les associations des consommateurs ont fustigé l'inaction du gouvernement congolais proposant de saisir directement le chef de l'État.

Le collectif des associations des consommateurs est sorti de sa réserve, suite à la non-opérationnalisation de la commission chargée de produire l'étude sur l'impact multisectoriel de l'augmentation des prix du carburant placée sous la supervision du Premier ministre. La commission devrait proposer des mesures à court, moyen et long termes, en vue d'atténuer les effets de cette hausse du prix du carburant sur le panier de la ménagère.

Selon le coordonnateur de l'Union des consommateurs de l'eau et de l'électricité (UCEE), Célestin Matingou, les effets négatifs de la hausse du gasoil et du super se font déjà sentir sur les transports en commun, les prix des produits alimentaires et les services. « Les associations des consommateurs recommandent au gouvernement de la République le lancement dans un délai rai-

sonnable des réunions de la commission chargée de l'étude », a déclaré Célestin Matingou.

La société civile a exigé sa participation dans le processus, depuis la préparation des termes de référence de l'étude jusqu'à l'élaboration des réponses. Il s'agit d'alléger la souffrance de la population, notamment des couches sociales vulnérables, a rappelé Mermans Babounga, le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD). « Nous exhortons vivement le gouvernement à prendre en compte cette question pour convoquer la commission », a-t-il insisté.

Au total, sept organisations



Les défenseurs des consommateurs face à la presse locale/Adiac

ont figuré sur la note position relative à l'augmentation du prix de certains carburants

à la pompe : l'Association congolaise des consommateurs ; l'UCEE ; l'O2CD ; l'As-

sociation de défense des droits des consommateurs du Congo ; l'Action pour la défense des intérêts des consommateurs ; l'Union des consommateurs d'eau et d'électricité de Makoua ; l'Association congolaise pour la défense des droits des consommateurs.

Fiacre Kombo

La commission devrait proposer des mesures à court, moyen et long termes, en vue d'atténuer les effets de cette hausse du carburant sur le panier de la ménagère.

MINDOULI

Des éleveurs formés aux techniques d'insémination

Sept cadres de l'élevage s'imprègnent, depuis deux semaines, des techniques de l'insémination artificielle consistant à introduire les spermatozoïdes d'un taureau dans l'utérus d'une vache. Ce croisement de deux races permettra au Congo de produire des vaches laitières et de la viande de qualité.

La formation en techniques d'insémination artificielle des vaches se poursuit au Centre d'appui technique bovin (CATB) de Mpassa (district de Mindouli), dans le département du Pool, où des médias ont été invités, le 14 septembre, à assister à quelques démonstrations. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), financé par le groupe de la Banque mondiale à hauteur de 100 millions de dollars (environ 60 milliards FCFA).

Au total, sept apprenants participent à cette phase expérimentale d'insémination artificielle auprès de l'expert français, Christian Cornu. Le formateur et l'équipe d'éleveurs congolais ont synchronisé une quarantaine de vaches recueillies dans des sites de Boundji (Cuvette), de la Bouenza et du Pool. « A l'aide d'une tube appelée pistolet, les semences du taureau qu'on a prélevées sont déposées dans l'utérus de la vache. Ces semences sont très parti-



Le formateur instruit son équipe d'éleveurs/Adiac

culières dans la mesure où elles sont issues de taureaux qui ont été contrôlés génétiquement, c'est-à-dire qu'on a une connaissance de l'amélioration génétique apportée au niveau des vaches », a détaillé Christian Cornu.

Le formateur s'est félicité du déroulement de la phase pilote d'insémination artificielle des vaches et l'implication des éleveurs précédemment formés à l'école inter-Etats des sciences vétérinaires et de médecine de Dakar (Sénégal). L'équipe reste mobilisée au CATB de Mpassa

pour suivre le cycle des vaches devant durer trois semaines avant la période de gestion de neuf mois. Pour une telle opération d'insémination artificielle, l'équipe d'éleveurs peut espérer 60% de taux de réussite, soit 20 à 25 gestations.

Après cette session de renforcement des capacités, les sept bénéficiaires seront déployés dans le pays afin de former les éleveurs locaux. L'un des bénéficiaires, Célestin Matongo, est prêt à partager son expérience aux autres producteurs. L'insémination artificielle est une

technique simple qui se réalise de manière simultanée le même jour, explique cet éleveur. Mieux, après neuf mois, les vaches mettent bas en même temps. Un autre avantage est que chaque vache peut produire trois litres de lait.

Il faut rappeler que la pratique d'insémination artificielle des vaches n'est pas une nouveauté dans l'élevage au Congo. Elle a déjà été employée par le passé, notamment dans le CATB de Mpassa. Dans le but de pérenniser les acquis de cette nouvelle phase expérimentale, le Pdac

a prévu la création d'un centre national d'insémination artificielle sous tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. A en croire le responsable de renforcement des capacités et de réformes institutionnelles au Pdac, Sylvestre Boudzoumou, le futur centre est en cours de construction à Kombé, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, et sera ouvert après la formation de dix experts congolais.

La mise en œuvre de la composante 3.1, sur le renforcement des capacités institutionnelles, devra s'achever avant décembre prochain, l'échéance de la clôture du Pdac. « L'opérationnalisation du centre national d'insémination artificielle relève de la décision des autorités de tutelle, qui vont mettre le cadre juridique et désigner les animateurs. Mais je pense que ceux qui sont en train d'apprendre au CATB de Mpassa sont mieux placés pour animer le futur centre », a estimé Sylvestre Boudzoumou.

F.K.

MAKELÉKELÉ 3

Des femmes allaitantes bénéficient des kits pour bébés

Le député de la 3^e circonscription électorale de Makélékélé, Alban Kaky, en compagnie des membres de l'association « Source de Bien » ont fait, le 15 septembre, un don de divers outils pour le couple mère-enfant.

La plupart des bénéficiaires du geste sont suivies et inscrites au Centre de santé intégré de Diata. Ce geste salué par les femmes allaitantes est l'initiative de l'association « Source de Bien » avec l'accompagnement du député de la troisième circonscription de l'arrondissement 1.

Selon le secrétaire général de « Source de Bien », Emnard Mongo Oko, la vocation de leur structure est de soutenir le couple mère-enfant, notamment les mamans démunies. « Depuis plusieurs années, nous sillonnons les hôpitaux du Congo pour aider et accompagner les mamans en difficulté. Nous avons profité de l'occasion pour donner un fauteuil roulant au CSI de Diata. Nous venons en appui des efforts du gouvernement et de ses partenaires », a-t-il indiqué.

Ce don destiné à plus d'une



Alban Kaky remettant le don aux bénéficiaires en présence du responsable de Source de bien Adiac

« Depuis plusieurs années, nous sillonnons les hôpitaux du Congo pour aider et accompagner les mamans en difficulté. Nous avons profité de l'occasion pour donner un fauteuil roulant au CSI de Diata. Nous venons en appui des efforts du gouvernement et de ses partenaires »

cinquantaine des femmes était essentiellement composé des vêtements pour enfants, biberons, lingettes, cuvettes, pagnes, seaux et autres produits nécessaires pour le bien-être des nourrissons. A en croire la cheffe de centre, Mireille Bounda, ces actions contribueront à l'amélioration des indicateurs de santé dans ce centre. Elle a signalé pendant la rencontre avec les mamans que les enfants de moins de cinq ans doivent être suivis régulièrement dans les centres de santé.

Alban Kaky a remercié l'association qui, selon lui, a jugé bon de le soutenir dans ses actions sociales. Il estime que cela permettra aux bénéficiaires de respirer tant soit peu. Il a, par ailleurs, souhaité que les autres personnes de bonne volonté emboîtent le pas.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Les documents sur la qualité des laboratoires validés

Les experts évoluant dans le domaine de la médecine, la santé animale et de l'environnement ont validé, le 15 septembre à Brazzaville, le plan national et le manuel de démarche qualité des laboratoires selon l'approche « Une seule santé ».

Les documents permettront de décrire les étapes techniques progressives avant de passer à la reconnaissance des données par les pairs, a expliqué le directeur chargé des technologies de la santé, le Dr. Jean Akiana. L'objectif de la rencontre a été de doter le pays d'un maillon appelé la démarche qualité en matière de laboratoire. Selon lui, le Congo ne dispose pas encore de laboratoire

rassurant. Toutefois, il n'y a pas que la qualité mais aussi la gestion des déchets biométriques, bio-sécurité et le transport des échantillons avant la mise en place du plan national et du document de démarche qualité des laboratoires.

« Les documents de la démarche sur l'approche laboratoire viennent s'adosser sur une pratique nationale qui vient d'être

actualisée sur le plan stratégique qui est également budgétisé, à partir duquel les autorités pourront nous accompagner dans la recherche des financements auprès des partenaires », a-t-il déclaré.

L'atelier a regroupé les experts de la santé évoluant dans le secteur public et privé, des associations dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase, financé par la Banque mondiale.

Le coordonnateur de ce projet, le Dr Jean Pierre Okandzé Elenka, a expliqué à cette occasion que le projet a été conçu pour contribuer à la sécurité sanitaire régionale et mondiale dans la mesure où il accompagne les pays d'Afrique centrale à respecter des obligations au titre du Règlement sanitaire international (RSI-2005), grâce à la mise en œuvre de la stratégie de surveillance intégrée des maladies et riposte, au respect des normes internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION

Emmanuel Macron et Faustin Touadéra échangent sur la situation au Gabon

Avant de s'envoler pour New York aux Etats-Unis, où il prendra part à l'Assemblée générale des Nations unies, le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, a été reçu à l'Élysée par son homologue français pour une visite de travail.

« Nous avons avec le président Macron échangé longuement sur les questions liées à la coopération entre nos deux pays en vue de les renforcer au profit de nos deux peuples et nous avons également partagé nos points de vue sur les situations actuelles au niveau international ainsi que la crise gabonaise en ma qualité de facilitateur désigné par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC », a précisé le chef de l'Etat centrafricain. Faustin Archange Touadéra a été désigné par ses pairs de la CEEAC et de la Cémac facilitateur de la crise gabonaise. Avant l'étape new yorkaise, le président centrafricain a échangé avec son homologue français. Au menu de leurs discussions, le réchauffement des liens d'amitié et la redynamisation de la coopération bilatérale. Les deux chefs d'Etat ont également discuté de la mission de la facilitation de la transition au Gabon qui a pour mandat deux ans.

De son côté, le président français Emmanuel Macron a remercié son hôte pour ses efforts de médiation qui ont rapidement abouti à une entente cordiale entre les forces vives de la nation gabonaise. Il a réitéré le soutien de la France aux efforts entrepris par les pays de la région pour avancer rapidement sur la durée de la transition ainsi que sur la finalisation d'une feuille de route afin d'organiser rapidement des élections libres et transparentes au Gabon, suite à l'annulation des élections par le nouveau régime militaire. « J'ai beaucoup apprécié la franchise qui a guidé nos échanges », a relevé Faustin-Archange Touadéra qui était « sur invitation de M. le président Emmanuel Macron ». Les relations entre Bangui et Paris se sont fortement dégradées depuis le rapprochement de Bangui avec la Russie en 2018 et surtout l'arrivée à Bangui du groupe paramilitaire russe Wagner.

« Nous ne sommes pas contre la France (...) Je viens juste de recevoir (mercredi) le nouvel ambassadeur de France en République centrafricaine. Ça veut dire qu'il y a la coopération entre la France et la République centrafricaine qui se poursuit et nous cherchons à l'améliorer, à (la) consolider dans l'intérêt de nos deux populations », avait déclaré M Touadéra dans un entretien le 9 août dernier. La visite de travail de Faustin Archange Touadéra mercredi à Paris a produit un réchauffement des liens d'amitié et la redynamisation de la coopération bilatérale entre la France et la Centrafrique, deux pays désormais engagés dans une relation gagnant-gagnant.

Noël Ndong



Façade principale du laboratoire national de santé publique DR

INSTITUT FRANÇAIS
Congo - Pointe-Noire

PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023

 EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSEUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Remise officielle des documents de stratégie nationale

Rédigés par le consultant national Daniel Mbéri, avec l'appui du Haut-commissariat à la justice restaurative et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les documents de stratégie visent à réduire de manière significative la délinquance juvénile au Congo.

« Dans le cadre de ma rencontre avec le haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, nous avons eu l'occasion de lui remettre très officiellement les documents de stratégie nationale de lutte contre la délinquance juvénile, assortie de son plan d'action et de son plan de communication. C'est une stratégie, comme vous vous en souviendrez qui a été validée il y a de cela quelques semaines », a précisé, à l'issue de sa rencontre avec le haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou Maba, la représentante du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry.

Elle a signifié qu'au Pnud, ils ont été très honorés d'avoir été au côté du gouvernement pour la finalisation d'un document de cette importance, parce que vous le savez, a-t-elle soutenu, la jeunesse au Congo, c'est pratiquement 50% de la population, et la délinquance juvénile est un phénomène qui mérite une attention particulière, parce qu'il s'agit de la prise en charge des jeunes qui feront l'avenir. A noter que ledit projet comporte cinq axes stratégiques d'intervention



Le haut-commissaire s'entretenant avec la représentante du Pnud au Congo Adiam

« Dans le cadre de ma rencontre avec le haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, nous avons eu l'occasion de lui remettre très officiellement les documents de stratégie nationale de lutte contre la délinquance juvénile, assortie de son plan d'action et de son plan de communication. C'est une stratégie, comme vous vous en souviendrez qui a été validée il y a de cela quelques semaines »,

dont le plaidoyer de la stratégie, les actions de prévention et de traitement contre la délinquance juvénile et la création d'un fonds de prévention y relatif ; une fois rendu disponible, sa mise en œuvre va durer cinq ans. Ainsi ce document s'appuie, entre autres, sur le développement du projet de loi portant institution de la justice restaurative au Congo et la loi n°4-2010 du 14 janvier 2010 portant protection de l'enfant.

Guillaume Ondze

Le Congo veut s'inspirer de l'expérience française

Dans le cadre du travail des autorités congolaises visant à l'éradication de la délinquance juvénile, une délégation du Haut-commissariat à la Justice restaurative et au Traitement de la délinquance juvénile, conduite par Adolphe Mbou Maba, sera en stage pratique à Orléans et à Rouen, en France. Il sera organisé du 19 au 27 septembre par l'institut de formation aux métiers de la ville (IFMV), avec l'appui du gouvernement congolais.

Le stage sur le thème « Comment prévenir et lutter contre la violence des jeunes mineurs et jeunes majeurs au Congo : le cas des bébés noirs » a pour objectif de renforcer les capacités des cadres du Haut-commissariat dans le traitement de la délinquance juvénile, visant à la réduire de manière significative au Congo.

Au programme, des enseignements pratiques en matière de justice restaurative et de traitement de la délinquance juvénile. Parmi les intervenants, le Pr Marc Richevaux, ancien président du tribunal de Lille, et professeur à l'université du littoral Côte d'opale de Saint-Omer qui va dispenser les cours ; Brice Arsène Mankou, sociologue et maître de conférences à l'université de Normandie et directeur de l'IFMV, parlera de « la sociologie d'une primo délinquance avec le phénomène des bébés noirs ». La thématique « La problématique du traitement de la délinquance en France : enjeux et perspectives » sera traitée en atelier par



Photo de groupe de la délégation du Haut-Commissariat à la Justice restaurative et au Traitement de la délinquance juvénile conduite par Adolphe Mbou Maba en France, septembre 2023 DR

Joëlle Gellert, responsable du département des formations à l'IFMV.

Les organisateurs prévoient d'effectuer ce stage en alternance,

c'est-à-dire le matin avec les contenus théoriques et le soir des visites de structures de prise en charge de la délinquance juvénile.

Quant au choix d'une telle formation des Congolais en France, ils le justifient par le fait que la France a une longue tradition dans la justice restaurative et

surtout le traitement de la délinquance juvénile à travers deux organismes : les Maisons de la seconde chance créées par Édith Cresson, alors première ministre de la France, et les Etablissements publics d'insertion de la défense. « Il s'agit, à travers ce stage, de voir dans quelle mesure implanter ces dispositifs à travers les centres de rééducation que le gouvernement d'Anatole Collinet Makosso compte réhabiliter », précisent-ils, en se référant aux problématiques de la jeunesse au Congo-Brazzaville, et notamment sur le phénomène des « bébés noirs ».

Et de conclure : « Nous allons surtout nous questionner pour qu'à l'issue de cette formation les stagiaires puissent repartir non pas avec des modèles européens, mais bien des idées, des suggestions à reconstruire et à adapter au Congo ; par exemple, comment traiter et soigner les séquelles de la délinquance par l'action sociale ».

Marie Alfred Ngoma

GOUVERNANCE MONDIALE

La Chine propose un modèle de réforme et de développement

Le ministère chinois des Affaires étrangères a publié, le 13 septembre, la proposition de la République populaire de Chine sur la réforme et le développement de la gouvernance mondiale.

Le document élabore de manière exhaustive la position et les propositions de la Chine dans des domaines clés de la gouvernance mondiale tels que la paix, la sécurité, le développement, les droits de l'homme et la société, ainsi que la réforme institutionnelle.

« L'année 2023 marque le 10^e anniversaire de la proposition de l'idée d'une communauté de destin pour l'humanité par le président chinois Xi Jinping. Au cours de la dernière décennie, ce concept est passé de l'idée à l'action, et d'une vision à la réalité », indique le rapport, ajoutant que la Chine appelle la communauté internationale à agir en faveur d'un « véritable multilatéralisme, à soutenir le système international avec les Nations unies (ONU) en son centre ».

Le rapport a mentionné les dernières positions et propositions de la Chine sur la crise ukrainienne, les questions nucléaires de l'Iran et de la péninsule coréenne, la question afghane, le conflit israélo-palestinien ainsi que les questions de la Syrie, du Soudan, de la Libye et du Yémen.

En effet, la Chine soutient « fermement » le règlement politique de la crise ukrainienne. « La souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être préservées, les buts et principes de la Charte des Nations unies doivent être observés, les préoccupations légitimes de toutes les parties doivent être prises en compte, et tous les efforts en faveur du règlement pacifique de la crise doivent être soutenus », précise le texte.

Concernant la crise nucléaire de la péninsule coréenne, la Chine estime qu'il faut préserver la paix et la stabilité, « réaliser la dénucléarisation de la péninsule, mettre en place un mécanisme de paix, résoudre les problèmes par voie de dialogue et de concertations, et régler de manière équilibrée » les

préoccupations légitimes de toutes les parties. Sur la question israélo-palestinienne, le document indique : « Il est important de rester dans la bonne direction des pourparlers de paix, de respecter le statu quo historique des lieux saints de Jérusalem, de s'abstenir de faire des commentaires et des mouvements radicaux et provocateurs, de promouvoir l'accueil d'une conférence de paix internationale avec une participation plus large, une autorité supérieure et une plus grande influence, de créer les conditions pour la reprise des pourparlers de paix, et faire des efforts concrets pour aider les deux États de Palestine et d'Israël à coexister pacifiquement ».

Dans ce sens, la Chine exige de la communauté internationale « d'accroître les aides

paix avancée par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, et se dit prête à engager « des échanges approfondis avec différentes parties sur ce sujet en vue de bâtir un consensus ». La sécurité, selon elle, est le besoin « le plus fondamental de l'humanité et aussi le bien public international le plus important ». Face aux dossiers brûlants actuels qui se multiplient, le texte précise que « La communauté internationale a besoin, dans un tel contexte, de la paix et non de la guerre, de la confiance et non de la mé-

minent dans les cadres multilatéraux ».

Evoquant la coopération sino-africaine, le document précise que la Chine soutient les pays africains dans leurs efforts pour régler les problèmes africains « par des solutions africaines et restaurer la paix et la stabilité ». La Chine travaillera avec l'Afrique, poursuit le document, à « approfondir la solidarité et la coopération et à mettre en œuvre ensemble l'Initiative pour le soutien à l'industrialisation de l'Afrique, le Programme d'assistance à la modernisation de l'agriculture et le Plan de coopération sino-africaine pour le développement des talents, pour contribuer au développement accéléré de l'intégration et de la modernisation en Afrique ».

Autres sujets évoqués : la sécurité alimentaire, la mondialisation économique « plus ouverte, plus inclusive, plus équilibrée et bénéfique pour tous ».

Enfin, la Chine a promis travailler main dans la main avec la communauté internationale pour « porter le véritable multilatéralisme et travailler à la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial, de l'Initiative pour la sécurité mondiale et de l'Initiative pour la civilisation mondiale, en vue de bâtir un avenir encore plus radieux pour l'humanité ».

Yvette Reine Nzaba

« Approfondir la solidarité et la coopération et mettre en œuvre ensemble l'Initiative pour le soutien à l'industrialisation de l'Afrique, le Programme d'assistance à la modernisation de l'agriculture et le Plan de coopération sino-africaine pour le développement des talents, pour contribuer au développement accéléré de l'intégration et de la modernisation en Afrique »

au développement et aides humanitaires à la Palestine pour assurer ses besoins économiques et sociaux ».

Privilégier la paix et la sécurité

Dans le document, la Chine salue le Nouvel Agenda pour la

fiance, de l'unité et non de la division, de la coopération et non de la confrontation ».

L'Empire du milieu accorde aussi une grande importance à la lutte contre le changement climatique, et estime que « tous les pays doivent relever ensemble ce défi mondial im-

SOMMET SUR LES ODD

Environ 193 Etats membres de l'ONU attendus à New York

La semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies portant sur l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) s'ouvrira le 18 septembre à Manhattan, à New York. Prélude à cette rencontre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait une déclaration exhortant les Etats à agir pendant la réunion avec détermination.

« C'est un moment unique qui nous permettra d'évaluer l'état des affaires mondiales mais aussi agir pour le bien commun. Car, si nous voulons un avenir de paix et de prospérité fondé sur l'équité et la solidarité, il faut des initiatives fortes. L'heure n'est pas à l'indifférence ou à l'indécision. C'est le moment de se rassembler pour trouver des solutions réelles et pratiques », a précisé le responsable de l'ONU. Pour ce faire, il faut des compromis pour un avenir meilleur.

Insistant sur l'importance de la prochaine rencontre, le responsable de l'ONU a précisé

qu'il est temps de faire des arrangements pour promouvoir un avenir meilleur. Car, la politique et la diplomatie sont des compromis et nécessitent un leadership efficace.

« Les Nations unies se mobilisent pour soutenir les efforts de secours. Nous travaillerons de toutes les manières possibles avec nos partenaires pour aider à apporter une aide d'urgence à ceux qui en ont désespérément besoin », a spécifié le secrétaire général de l'ONU, en ajoutant que la 78^e session de l'Assemblée générale se réunit pour des rencontres de haut niveau. Notamment, dans un contexte d'énormes dé-

fis. Parmi les points qui seront mis sur la table des discussions figurent l'intensification de l'urgence climatique, les nouveaux conflits, le coût de la vie et la montée des inégalités.

Sortir le monde du chaos des divisions qui sapent la capacité de répondre aux exigences des Etats

Selon l'ONU, actuellement les gens se tournent vers leurs dirigeants et gouvernements pour trouver une issue au chaos lié aux divisions géopolitiques qui minent la capacité des Etats à résoudre leurs problèmes. Car, ce monde multipolaire est en train d'émerger. Et, la multi-

polarité peut être un facteur d'équilibre, mais elle peut aussi conduire à une escalade des tensions, à une fragmentation.

« Pour cimenter ce nouvel ordre mondial complexe, il faut des institutions fortes et réformées, fondées sur la charte des Nations unies et le droit international. Je sais que la réforme est fondamentalement une question de pouvoir et il existe de nombreux intérêts et programmes concurrents dans notre monde de plus en plus multipolaire », a ajouté Antonio Guterres avant de réitérer son appel aux chefs d'Etat et de gouvernement qui partici-

peront à cette réunion à mettre sur pied une nouvelle politique axée sur le développement de nos Etats. D'autant plus, les dirigeants ont la responsabilité particulière de parvenir à un compromis dans la conception de notre avenir commun et pour notre bien commun.

« Dans un monde aux prises avec des crises de plus en plus complexes allant de la pauvreté et des inégalités à l'urgence climatique, l'ONU reste à l'avant-garde de la réponse mondiale et déterminée à mettre l'humanité sur la voie de la paix et de la prospérité » a-t-il conclu

Rock Ngassakys

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le personnel du Sud-Kivu s'imprègne de la réforme du secteur

Poursuivant ses missions d'itinérance grâce à l'accompagnement du Programme des Nations unies pour développement (Pnud) dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu, le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, a participé à l'ouverture le 15 septembre de l'atelier de renforcement des capacités des agents et cadres de la division provinciale de son ministère au Centre régional de la paix, dans la commune de la Nguba à Bukavu.

Pour le patron de l'administration de l'Aménagement du territoire, l'atelier offre l'occasion aux participants de comprendre ce qui est fait au niveau national dans le cadre du processus de la réforme entamé depuis juin 2015. Ce programme du gouvernement, piloté par le ministère de l'Aménagement du territoire grâce au financement de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi) via Fonarred dont le Pnud est l'agence d'exécution, a produit plusieurs outils, notamment la politique nationale d'aménagement du territoire validée en conseil des ministres le 3 juillet 2020, la loi qui est au Parlement pour son adoption, le rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux pour l'élaboration du Schéma national d'aménagement du territoire, le guide méthodologique pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire, le guide de



La photo de famille des participants/DR

zonage participatif des terroirs villageois.

Le processus de la réforme de l'aménagement du territoire, a expliqué Dieudonné Menzu, est entré dans sa deuxième phase avec la mise en œuvre des jalons. Cela, grâce au leadership du ministre de tutelle, Me Guy Loando Mboyo, qui tient à la réussite dudit programme qui constitue d'ailleurs l'un des cinq piliers de sa feuille de route 2021-2023. Après le discours

du secrétaire général, le commissaire général du Sud-Kivu chargé de Commerce, Industrie, PME et Entrepreneuriat, Placide Wenda Mungwa, a lancé les travaux de cet atelier. Il a rappelé les objectifs du programme d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire qui visent notamment l'opérationnalisation de la stratégie cadre nationale Redd+, en opérant des arbitrages stratégiques entre les différentes politiques

sectorielles; le renforcement des capacités des agents et cadres; la production de différents outils de gestion spatiale.

Juste après la cérémonie d'ouverture, le directeur chargé de la direction étude et planification au Secrétariat général à l'Aménagement du territoire, Gérard Nzenge, a assuré les différentes présentations du jour. Il a, tour à tour, exposé sur le concept de l'aménagement

du territoire, le plan simple d'aménagement du territoire. Rappelons que la délégation conduite par le secrétaire général à Bukavu a été reçue par le directeur du cabinet du gouverneur du Sud-Kivu en présence du commissaire général chargé de Commerce, Industrie, PME et Entrepreneuriat, et du directeur de cabinet du ministre provincial des Infrastructures et Aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

INCARCÉRATION DE STANYS BUJAKERA

Olpa interpelle la ministre de la Justice

L'ONG demande à la ministre Rose Mutombo Kiese d'instruire les services habilités à libérer immédiatement le journaliste dont la privation de liberté ternit l'image du pays sur le plan du respect des droits et libertés fondamentaux.

Dans une correspondance adressée, le 14 septembre, à la ministre chargée de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo Kiese, l'organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté de la presse basée à Kinshasa, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), dit protester contre l'incarcération du journaliste Stanys Bujakera de média en ligne Actualite.cd et correspondant des médias français et britannique Jeune Afrique et Reuters. L'ONG appelle cette membre du gouvernement congolais à instruire les services habilités en vue de la libération immédiate de ce journaliste dont la privation de liberté ternit l'image du pays. « Olpa proteste vigoureusement contre l'incarcération de Stanys Bujakera Tshamala, journaliste du média en ligne Actualite.cd et correspondant des médias français et britannique Jeune Afrique et Reuters, depuis le 8 septembre 2023 », peut-on lire dans ce document.

L'Olpa rappelle, en effet, à la ministre de la Justice que l'incarcération du journaliste, sous un prétexte quelconque, est de nature à violer les dispositions pertinentes de l'Ordonnance-loi

n°23/009 du 13 mars 2023 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse, d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication dans le pays. Et de noter qu'il n'y a aucune crainte de fuite du journaliste, qui a une adresse bien connue à Kinshasa et peut comparaître devant les juridictions compétentes en homme libre. « Par voie de conséquence, l'Olpa vous prie de bien vouloir instruire les services habilités à libérer immédiatement Stanys Bujakera Tshamala dont la privation de liberté ternit de plus en plus l'image de marque du pays sur le plan du respect des droits et libertés fondamentaux », a conclu l'Olpa.

Cette ONG note que le journaliste Bujakera a été interpellé, le 8 septembre, à l'aéroport international de N'djili par deux agents de police munis d'un avis de recherche, puis placé dans un cachot du Commissariat provincial de Kinshasa et du Parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe. Alors que ses effets (téléphones, ordinateur...) ont été confisqués. Et, un jour après son interpellation, il a été soumis à un interrogatoire de plusieurs heures par

les membres de la commission d'enquête sur l'assassinat du député national et ancien ministre des Transports, Chérubin Okende Senga, tué le 13 juillet 2023. L'Olpa fait savoir que lors de son audition, Stanys Bujakera a été inculpé de propagation de faux bruits, consécutivement à la publication par Jeune Afrique, dans son édition n°3128 du 31 août 2023 d'un article intitulé : « Mort de Chérubin Okende en RDC : les renseignements militaires ont-ils joué un rôle ? » Dans cet article, précise l'ONG, le média français publiait un document attribué aux services d'intelligence mettant en cause les renseignements militaires congolais dans cet assassinat. « La publication de cet article avait suscité de vives réactions des autorités principalement le vice-Premier ministre de l'Intérieur, qui a adressé des lettres de protestation, le 5 septembre 2023, aux médias français Jeune Afrique et Radio France internationale, qui ont fait écho de ce document attribué à l'Agence nationale des renseignements », a souligné l'Olpa dans cette correspondance signée par sa secrétaire exécutive par intérim, Chancelle Nsengi. Des copies de cette lettre ont été

envoyées au président de la République et au Premier ministre.

L'OLPA condamne la confiscation du matériel d'un journaliste à Rubaya

Dans ce même chapitre de respect des droits et libertés fondamentaux, l'OLPA condamne fermement la confiscation du matériel de travail de Jean-Claude Mukulu, journaliste à Radio Amani, station communautaire émettant à Rubaya, zone minière du territoire de Masisi à 60 km de Goma, chef-lieu de la province de Nord-Kivu. A en croire cette ONG, le matériel du journaliste (dictaphone, carte de presse) a été confisqué, le 13 septembre, par des soldats de la garde républicaine (GR) qui accompagnaient une délégation des expatriés aux sites miniers de Luoo, D3 Bibatama et D2 Kakombe. « C'était au moment où Jean-Claude Mukulu s'y était rendu pour effectuer un reportage sur la visite de cette délégation sur le lieu pour enquêter sur les conditions de travail des creuseurs artisanaux », a indiqué cette organisation.

A en croire l'ONG, ces soldats ont proféré des menaces au journaliste, l'obligeant de supprimer les éléments sonores d'une interview réalisée avec la délégation, l'accu-

sant de l'avoir réalisée sans autorisation préalable. « Le matériel confisqué a été remis à un responsable local de l'Agence nationale des renseignements (ANR)/Rubaya », a souligné l'Olpa. Et d'indiquer que le journaliste a été de nouveau interpellé à son domicile, 24 heures après, par une personne se réclamant être agent de l'ANR. Cette association a indiqué que le journaliste a été conduit au poste de ce service de renseignements où il a été soumis à un interrogatoire serré par le chef de poste local, lui reprochant d'avoir alerté l'opinion sur les bavures de la GR. « Il a été relaxé après 10 heures de privation de liberté et seul son enregistreur de son a été restitué », a indiqué cette association, qui a dit condamner cet acte manifestement illégal qui menace gravement la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Elle en appelle aux autorités provinciales du Nord-Kivu afin de favoriser l'exercice de la liberté de presse sur toute l'étendue de la province et exige la restitution immédiate et inconditionnelle de la carte de presse du journaliste.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Astrid Matron : « Je crois avoir appris la patience et à être confiante »

Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, la deuxième directrice du bureau de liaison du Goethe Institut à Kinshasa depuis son ouverture dresse le bilan de ses cinq années de mandat arrivées à leur terme à cette mi-septembre. Elle fait état des résultats, de l'expérience acquise à la suite de l'appui assuré à plusieurs acteurs de la scène artistique qu'elle qualifie de très vibrante et vivante après l'avoir côtoyée de près depuis 2018.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quel bilan faites-vous de vos cinq ans d'exercice comme directrice du bureau de liaison du Goethe Institut ?

Astrid Matron (A.M.) : Quand je suis arrivée, je dois avouer que je ne savais pas grand-chose sur le Congo ou sur Kinshasa. Ainsi, la première année était un temps d'apprentissage où j'ai rencontré beaucoup d'artistes et d'acteurs culturels de la scène locale ici. J'ai remarqué après un certain temps qu'il y avait un besoin de formation dans presque tous les domaines et de renforcer certaines capacités particulières et connaissances dans divers domaines. C'est ainsi que j'ai fait un focus sur la formation spéciale des jeunes artistes dans les disciplines spécifiques comme le cinéma. C'est un secteur très vivant ici mais il n'y a pas une industrie de cinéma, pas de formation à la régulière du genre d'une école de cinéma. C'est en discutant avec la scène artistique que nous avons identifié les besoins réels afin de trouver des formateurs ou experts capables de donner des formations, des ateliers sur certains thèmes. Je l'ai fait dans diverses disciplines, notamment les arts visuels, en donnant lieu à la collaboration avec l'Académie des beaux-arts en photographie avec le soutien de la Délégation de l'Union européenne à Kinshasa.

Mais aussi dans le domaine du digital, nous avons collaboré avec des partenaires d'ici et de l'extérieur. Tout cela a été réalisé dans l'objectif de répondre à un besoin de la scène locale, communiquer avec elle sur les besoins réels afin de renforcer les capacités des uns et des autres. En même temps, comme institution, nous avons le devoir de favoriser les échanges culturels. Autant que possible, nous avons essayé d'offrir des contacts avec l'Europe, l'Allemagne en particulier. Favoriser des rencontres d'artistes d'ici et d'Allemagne, faire voyager les uns vers les autres pour des résidences, ateliers, échanges pour établir un réseau international. En exercice, j'ai été témoin des expériences qui ont très bien fonctionné. Notre bureau étant assez petit, nous n'avons pas de gros budgets mais j'ai vu des projets commencer timidement et réussir au fil des ans avec des contacts, asseoir un réseau avec des artistes et acteurs culturels internationaux. La chose la plus satisfaisante pour moi c'est de voir artistes et acteurs culturels

progresser et trouver leur voie sur la scène et le domaine de la culture.

L.C.K. : Le bureau de liaison du Goethe Institut n'est pas à proprement parler un centre culturel. Quelle est la différence entre les deux ?

A.M. : Ce n'est pas un centre culturel mais plutôt une institution d'échange et d'appui mais aussi le Goethe Institut n'est pas une institution de l'Etat allemand. Mais nous en recevons le soutien tout le temps comme une organisation indépendante. C'est toujours dans le but de soutenir les échanges culturels entre notre nation et celle où nous sommes basés en offrant une image de l'Allemagne contemporaine qui n'a pas une culture claire, définie mais plutôt diversifiée. Une diversité qu'il est toujours important de manifester autant que les valeurs de cette culture. Ainsi, nous les intégrons toujours dans les projets et collaborations que nous avons.

L.C.K. : Existe-t-il un projet tout à fait particulier initié lors de votre mandat qui a exploré de nouvelles pistes et offert des opportunités tout à fait nouvelles ?

A.M. : Je peux en mentionner deux ou trois, bien que j'aie collaboré avec plusieurs. Dans le domaine des arts visuels, il y a le projet « Laboratoire Kontempo » que j'ai vu naître et j'ai accompagné dès le début pendant quatre ans sur l'art contemporain. Il est assez particulier parce que ses initiateurs essaient de trouver une alternative pour le discours de l'art contemporain dominé par l'Occident. Ils tentent de trouver d'autres façons d'en parler au Congo sans les termes déjà définis par l'Occident. C'est aussi un projet très intéressant pour notre institution, consciente de cet aspect et surtout de la responsabilité de travailler sur l'histoire coloniale dans le continent. Trouver les voies de faire avec le passé mais bien plus comment bâtir un avenir ensemble. Ce projet exige de trouver de nouveaux termes, d'établir de nouvelles discussions et de nouveaux discours, trouver une autre balance entre l'Occident et l'Afrique, c'est très nécessaire.

Ce projet a grandi avec le temps, et c'était un plaisir d'y voir s'améliorer les échanges entre l'Allemagne et le Congo. Notre collaboration avec l'Académie des beaux-arts a été fructueuse, nous l'avons accompagné

pendant plusieurs années pour l'installation du département photographie. Jusqu'en 2019, il n'y avait pas de formation structurée, officielle mais avec le soutien de la Délégation de l'Union européenne, c'est fait. Depuis, plusieurs experts internationaux viennent y offrir séminaires, ateliers et formations aux enseignants locaux de sorte que dans quelques années ils puissent gérer ce département. L'évolution a été manifeste avec au début des petites master-class organisées avec des petits groupes d'étudiants pendant deux ans. L'Académie a réussi à faire accréditer le département au bout de quelques années avec un curriculum et une structure très stable, nous avons apporté notre appui aussi avec les matériels. Il y a désormais un futur pour le département photographie et pour les jeunes enseignants en apprentissage. Il y a aussi le Festival international du cinéma de Kinshasa qui existait déjà avant mon arrivée mais que j'ai vu évoluer pendant cinq ans, il a établi un plus grand réseau dans la région et à l'international. Et j'ai aussi assisté au passage du flambeau aux jeunes par l'équipe du début qui a beaucoup d'initiatives pour bien faire les choses. C'était un plaisir d'accompagner ce festival qui est vraiment en contact avec la scène du cinéma et est engagé à travailler avec les jeunes.

L.C.K. : Impossible de faire l'impasse sur la période Covid, comment y avez-vous fait face ?

A.M. : C'était une période très difficile pour tout le monde, un peu comme presque dans tous les pays, les restrictions n'ont pas permis d'organiser des événements, impossible de voyager. Et à ce moment-là, comme je n'étais pas au pays, c'était difficile de gérer les choses au loin. C'était franchement frustrant car les événements ne pouvaient plus se tenir en présentiel, il fallait trouver les moyens de continuer à soutenir la scène surtout qu'il n'y a pas une infrastructure numérique optimale, c'était difficile de réaliser des événements hybrides ou digitaux. Il fallait trouver des alternatives, il n'y avait pas trop d'espace pour laisser libre cours à la création. Cette période où il n'y avait plus d'occasion de rencontres où se parler de vive voix, de se voir a eu des conséquences ici tout comme en Allemagne. Cela nous a privés de connexion sociale. Et maintenant, même après la pandémie, j'ai l'impression que l'atmosphère est un peu lourde, même si il n'y a plus de



restrictions, il y a de nouveau des événements, des expositions, fêtes, etc., ce n'est plus pareil qu'avant. C'est plus calme comme si tout le monde avait sorti trop d'énergie en cette période-là et est en phase de rétablissement. Cela a beaucoup changé le monde culturel.

L.C.K. : La République démocratique du Congo était votre première expérience africaine. Quels étaient les grandes difficultés rencontrées dans l'ensemble ?

A.M. : S'il faut tenir compte des différences, il y a le fait que beaucoup de choses sont plus difficiles ici de manière pratique. Il fallait faire face à des problèmes d'électricité, d'espace adéquat ou de pluie qui oblige de tout arrêter. Il fallait souvent improviser. Les Allemands sont réputés pour le sens poussé de l'organisation, très bureaucratiques et faire fonctionner une institution allemande dans un lieu où tout ne marche pas vraiment de cette manière c'était un défi. Ce que j'ai appris ici c'est d'être confiant qu'à la fin tout irait, que mes collaborateurs trouveraient le moyen de réaliser les choses. Au début, c'était difficile d'être seraine car j'avais beau planifier, tout régler une semaine à l'avance mais tout n'était pas prêt. Je crois avoir appris la patience et à être confiante qu'au bout du compte il y aura des résultats. Les gens ont beaucoup d'énergie et sont disposés à travailler même si les défis sont importants. C'était toujours impressionnant de voir comment ils mettaient toute leur énergie à exécuter les projets, même si cela semblait

impossible, il était toujours possible de réaliser quelque chose.

L.C.K. : Un regret face à une épine qui l'est restée sur les cinq ans d'exercice ?

A.M. : Ce n'est pas vraiment relié au Congo, à Kinshasa, mais plutôt aux conditions de notre institution. Nous n'avons pas encore un statut clair de sorte que je n'avais pas la liberté d'employer du personnel. Je travaillais avec des prestataires mais je ne pouvais pas employer sur du long terme et nous ne pouvions pas offrir de cours de langue allemande alors que le Goethe Institut les offre dans presque tous les pays où nous sommes présents. Il y a certaines restrictions administratives à cause de ce manque de statut, il y a un certain seuil que je ne pouvais pas dépasser, cela était frustrant. Je voyais le potentiel et les possibilités mais sans avoir vraiment les capacités d'organiser et de faire de plus grandes choses. Nous avons tenté pendant ces années de bouger les lignes mais c'est un processus très compliqué entre les gouvernements des deux pays. Ce n'est pas une question que moi je peux soulever, il faut du temps, écrire des dossiers et discuter et cela prend du temps. A cause de cette situation, je n'ai pas pu agir quelquefois comme je le voulais.

L.C.K. : Un mot pour décrire la scène artistique kinoise, congolaise ?

A.M. : Energie, je crois que c'est le mot car tout est très vibrant et vivant.

Propos recueillis par Nioni Masela

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE

Le gouvernement exhorté à mettre des moyens à la disposition de la Céli

À quatre mois des élections, la Commission électorale nationale indépendante (Céli) se trouve dans la dernière phase du cycle électoral.

Avec la publication des listes définitives des candidatures aux élections législatives et la convocation de l'électorat à l'élection présidentielle et aux élections provinciales et municipales, il va sans dire que les scrutins vont se tenir, sauf changement, au mois de décembre 2023. L'occasion était donnée au speaker

de la chambre basse du Parlement, lors de l'ouverture de la session de septembre, d'exhorter le gouvernement à disponibiliser les moyens nécessaires pour permettre à la Céli de bien accomplir sa mission. «Avec la publication par la Céli des listes définitives des candidatures aux élections législatives et la

convocation de l'électorat à l'élection présidentielle et aux élections provinciales et municipales, il ne fait plus l'ombre d'aucun doute que celles-ci auront bel et bien lieu à la date prévue», a-t-il déclaré. Christophe Mbose, a par ailleurs, exhorté ses collègues députés à l'assiduité au travail parlementaire. Il a rassuré que la chambre basse du Parlement va poursuivre l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles en matière de contrôle

de l'action du gouvernement, des entreprises, établissements et services publics. Et d'ajouter qu'une attention particulière sera accordée à l'évaluation des recommandations formulées par l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen et de l'adoption des lois de finances du pouvoir central pour les exercices 2022 et 2023 et des lois portant reddition des comptes des lois de finances des exercices 2020 et 2021. Toujours au cours de la pré-

sente session, l'Assemblée nationale s'emploiera à harmoniser les divergences avec le Sénat sur les textes adoptés en des termes non identiques. Toutefois, il a précisé que les travaux de la présente session seront suspendus afin de permettre aux honorables députés et sénateurs de participer aux prochaines élections dont la campagne va débuter le 19 novembre prochain.

Alain Diasso

CHINE

Une délégation congolaise à l'Alliance touristique de villes de la "Route de la soie"

La maire de Pointe-Noire, Evelyne Laurence Tchichelle, a conduit récemment en Chine une délégation de six membres ayant pris part à la cérémonie d'inauguration de l'Alliance touristique internationale de villes de la "Route de la soie" dans la ville de Jingdezhen.

L'Alliance touristique internationale de villes de la "Route de la soie" est une initiative chinoise qui ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération Congo-Chine. Créée sur proposition du président chinois, Xi Jinping, lors du dixième anniversaire de l'initiative "la Ceinture et la Route", cette Alliance, l'initiative du Network of international cultural-link entities (NICE) du ministère de la Culture et du Tourisme de la République populaire de Chine, est un mécanisme de coopération entre les villes chinoises et africaines.

Selon le principe appelé "concertation, synergie et partage", l'Alliance touristique internationale de villes de la Route de la soie a pour objectif de favoriser le développement du tourisme durable des villes membres à travers des

forums, des formations, des promotions conjointes et des rencontres industrielles.

A ce jour, l'alliance regroupe en tant que membres fondateurs cinquante-huit villes touristiques de vingt-six pays asiatiques, européens, africains et américains dont Brazzaville et Pointe-Noire en ce qui concerne la République du Congo. La délégation congolaise à cette rencontre était composée du maire de Pointe-Noire, le premier maire adjoint de Brazzaville, Guy Marius Okana, le conseiller de l'ambassade de la République du Congo en Chine, Aimé Stanislas Etoka-Beka.

Pour le vice-ministre de la Culture et du Tourisme de la Chine, LU Yingchuan, l'initiative "la Ceinture et la Route" s'inscrit dans la continuité de l'esprit dit "la paix et la coopération, l'ouver-

ture et l'inclusivité, et l'apprentissage mutuel" qu'incarne la Route de la Soie ainsi que les réseaux de routes continentales et maritimes reliant l'Asie, l'Europe et l'Afrique. « Pendant les échanges dans le cadre de la Route de la soie, qu'elle soit historique ou nouvelle, les voyages et le tourisme jouent toujours un rôle important dans le raffermissement de l'amitié internationale et la réalisation du développement commun. À la faveur de l'opportunité offerte par la création de l'alliance, la Chine renforcera la coopération touristique avec les acteurs concernés pour contribuer au renouveau du marché touristique sur le plan mondial. Cela jouera un rôle d'entraînement pour les échanges en matière de technologie, d'éducation, de santé, de sport, aidant ainsi à



La maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Laurence Tchichelle née Moe Poaty lors de sa communication/DR

concrétiser l'initiative pour la civilisation mondiale », a-t-il déclaré. Pointe-Noire et Brazzaville présentées au grand public.

A l'occasion d'un panel du forum intervenues après la cérémonie d'inauguration, Evelyne Laurence Tchichelle née Moe Poaty a saisi l'opportunité de faire connaître la ville de Pointe-Noire qui a vu se développer des activités culturelles grâce à l'exploitation judicieuse des richesses touristiques et culturelles. des activités ayant apporté à la ville côtière, capitale économique du Congo, des changements considérables en matière de construction d'infrastructures hôtelières, des espaces de loisirs, culturels et touristiques. Quant à la ville de Brazzaville, son

premier adjoint au maire, Guy Marius Okana, a souligné que la capitale politique du pays est la ville créative de l'Unesco dans le domaine de la musique. « La Route de la soie est une opportunité qui s'offre aux villes congolaises, en général, et à Brazzaville en particulier. Nous allons contribuer efficacement aux côtés des autres villes pour le développement de cette organisation mise en place », a-t-il indiqué.

La ville de Jingdezhen, hôte de la première rencontre de l'Alliance, accueille l'un des centres commerciaux pour la Route de la soie maritime grâce à ses produits en porcelaine très appréciés dans les pays occidentaux.

Bruno Okokana

COMMUNIQUE

La succession de feu MOUANGA Omer et famille informent la population de Brazzaville et ses environs que le domaine BoukondzoBimé, quartier 711 case Barnier, Mfilou-Ngamaba, est propriété de la succession de feu MOUANGA Omer, suivant arrêt n°070 du 22 juillet 2022, rendu par la Cour d'Appel de Brazzaville.

Ainsi, conformément aux ordonnances d'interdiction de vente, du 26 octobre 2012, du 13 novembre 2012 et du 03 juillet 2013, puis de la décision de la Cour d'Appel, elle procédera dans les prochains jours à une opération de déguerpissement des occupants anarchiques, d'enlèvement de matériaux de construction et à l'implantation de nouveaux panneaux signalétiques dans ledit domaine, et ce avec le concours des autorités judiciaires et policières.

Par ailleurs, elle déclare que tout achat de parcelles effectué auprès d'une tierce personne autre le représentant de la succession MOUANGA Omer, et donc en violation des ordonnances susvisées, est illicite et de nul effet.

Fait à Brazzaville, le 08/09/2023

**La succession MOUANGA Omer,
Représentée par MOUANGA Barthélémy**



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

INDUSTRIE CULTURELLE

Le Nigeria compte investir dans le cinéma congolais

Le projet cinématographique a été présenté, le 14 septembre, à Brazzaville, au cours d'une audience accordée par la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique, et des Loisirs, Lydie Pongault, à la délégation nigérienne.

Le directeur de la société EMBRONX, l'investisseur Emmanuel Ahkigbe, accompagné par l'ambassadeur du Nigeria au Congo, Deborah Ilya, a expliqué le but de ce projet cinématographique qui, selon lui, vise le développement de l'industrie cinématographique en République du Congo.

« Nous allons construire un studio qui va attirer beaucoup de gens du monde entier ici à Brazzaville et une école qui formera les gens. Brazzaville a vraiment une histoire que le monde ne connaît pas encore », a-t-il indiqué.

La réalisation dudit projet, pense l'investisseur nigérien, fera de Brazzaville un centre de connexion de l'industrie des films qui va augmenter le nombre des touristes au Congo. Le partenariat entre les deux pays se fera égale-



La ministre Lydie Pongault saluant l'investisseur nigérien, Emmanuel Ahkigbe

« Nous allons construire un studio qui va attirer beaucoup de gens du monde entier ici à Brazzaville et une école qui formera les gens. Brazzaville a vraiment une histoire que le monde ne connaît pas encore »

ment dans beaucoup de secteur, surtout dans le domaine des médias.

Ce projet de grande envergure permet de développer le cinéma congolais afin qu'il soit plus connu mondialement. Celui-ci va attirer suffisamment d'investisseurs internationaux. « Ce que nous pensons faire ici n'a jamais été fait en Afrique », a rassuré l'investisseur nigérien.

Rappelons que le Nigeria est un pays émergent dans le domaine cinématographique, son expertise permettra de booster le cinéma et développer l'économie congolaise. Le cinéma africain est de plus en plus apprécié sur le marché international. Cela a été rendu possible grâce au volume de films produits par le Nigeria chaque année. L'industrie cinématographique du Nigeria a émergé dès le début des années 1990.

Rosalie Tsiankolela

AFRIQUE DE L'OUEST

La France suspend la coopération culturelle avec trois pays

Les établissements culturels subventionnés de la France ont reçu, le 14 septembre, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'instruction de « suspendre, jusqu'à nouvel ordre » toute coopération avec le Mali, le Niger, et le Burkina Faso.

Le message aurait été expédié par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) aux structures qui dépendent de leurs services, notamment les centres dramatiques et chorégraphiques nationaux et les scènes nationales. « Pour des raisons de sécurité, la France a suspendu depuis le 7 août la délivrance de visas depuis Niamey, Ouagadougou et Bamako, ainsi que la mise en oeuvre dans ces pays de nos actions de coopération culturelle », a expliqué le ministère de la Culture, qui également a précisé n'avoir demandé « aucune déprogrammation d'artistes, de quelque nationalité que ce soit ». « Cette décision n'affecte pas les personnes qui seraient titulaires de visas délivrés avant cette date ou qui résident en France ou dans d'autres pays », a-t-il ajouté. La note reçue par les différentes compagnies se veut ferme : « Tous les projets de coopération qui sont menés par vos établissements ou vos services avec des institutions ou des ressortis-

sants de ces trois pays doivent être suspendus, sans délai, et sans aucune exception. Tous les soutiens financiers doivent également être suspendus, y compris via des structures françaises, comme des associations par exemple. De la même manière, aucune invitation de

nies, Des écritures de la scène.

En effet, l'événement, dirigé par Hassane Kassi Kouyaté, metteur en scène, conteur et acteur franco-burkinabè, devait recevoir des artistes émanant des pays cités par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans son message.

« Il y a eu trop de confusion et, visiblement, de l'incompréhension suite à certains messages qui ont été passés »

tout ressortissant de ces pays ne doit être lancée. A compter de ce jour, la France ne délivre plus de visas pour les ressortissants de ces trois pays sans aucune exception, et ce jusqu'à nouvel ordre ».

Dans le milieu culturel au Sahel et dans l'Hexagone règne déjà la stupeur et la sidération après cette décision « inopinée » qui survient à moins de deux semaines de la 40^e édition du festival Les Francopho-

Dans un communiqué publié jeudi, le Syndecac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) et ses homologues l'Aac, l'Accn, l'A-CDCN, l'ACDN et l'ASN ont vivement réagi au message qu'ils assurent avoir reçu mercredi « en provenance des DRAC », les directions régionales de la culture, et « rédigé sur instruction du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ». « Ce message au ton comminatoire demande

à nos adhérents de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, toute coopération avec les pays suivants : Mali, Niger, Burkina Faso », s'émeuvent les syndicats dans un communiqué.

La France assure continuer d'accueillir des artistes du Sahel

Après une polémique née d'une directive administrative demandant à cesser toute collaboration avec le Niger, le Burkina Faso et le Mali, la France a assuré, le 15 septembre qu'elle continuera à accueillir des artistes du Sahel.

« Lorsqu'on dit qu'il n'y aura pas de visa ou qu'on annule tous les événements qui seraient faits en France avec tous les artistes venant du Burkina Faso, du Mali ou du Niger : c'est faux, ça ne se passera pas », a affirmé le président Emmanuel Macron, lors d'un déplacement à l'est de la France.

Il a ajouté que « la vocation de la France, c'est d'accueillir les artistes, les intellectuels, et de pouvoir justement les faire rayonner

ner en toute liberté ».

Face aux multiples commentaires indignés, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a tenté d'éteindre la polémique, assurant qu'on « ne boycotte jamais des artistes, nulle part ». Elle a également indiqué qu'un message « clarifiant » cette directive allait être envoyé par ses services. « Il y a eu trop de confusion et, visiblement, de l'incompréhension suite à certains messages qui ont été passés », a-t-elle regretté.

Mettant en avant l'impossibilité de délivrer de nouveaux visas, la ministre a précisé qu'il n'était « pas question d'arrêter d'échanger avec les artistes ». « Tous ceux qui ont déjà des visas et qui ont des tournées ou des spectacles prévus vont pouvoir venir comme prévu ».

Rappelons que la France a interrompu, le 29 juillet et le 6 août, toutes ses actions d'aide au développement et d'appui budgétaire avec le Niger et le Burkina Faso. En novembre 2022, elle l'avait déjà fait pour le Mali.

Yvette Reine Nzaba

MUSIQUE

L'artiste Detchiss s'apprête à lancer un projet socioculturel

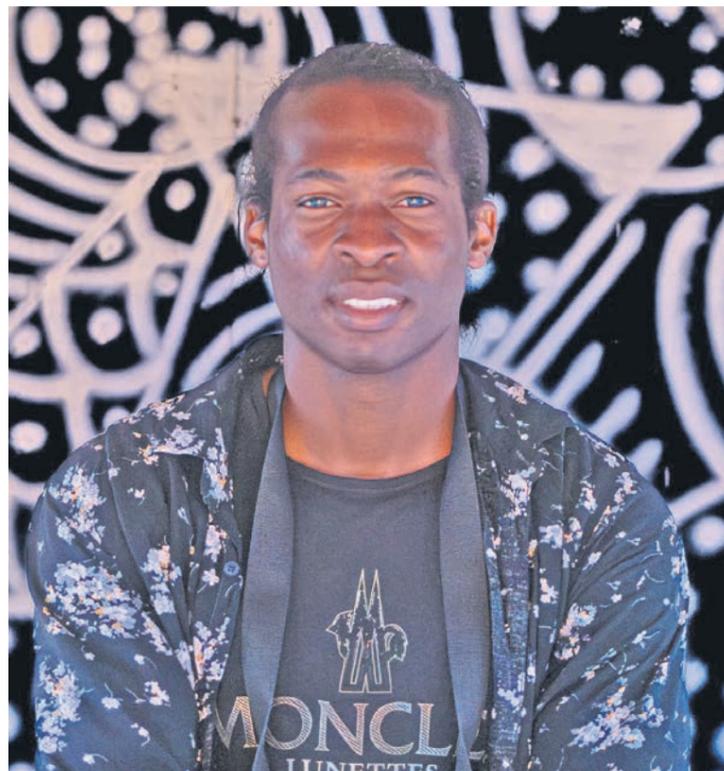
Auteur, interprète de musique urbaine moderne, le musicien Detchiss mettra en œuvre l'année prochaine le projet socio-culturel « Au-delà des frontières ».

«Au-delà des frontières» est le nouveau projet innovant et ambitieux de l'association U2F que préside l'artiste musicien Detchiss. Il a pour objectif la création du premier établissement scolaire de ladite association en République du Congo. Un projet de solidarité internationale pour la jeunesse qui se décline en trois étapes. La première phase de mobilisation et de sensibilisation se déroulera en France, au Sénégal et en République du Congo de 2023 à 2024. La deuxième phase est celle de la construction de

l'école et la troisième concerne la mise en œuvre des différentes activités de 2024. Le but du projet est de favoriser l'émergence d'une jeunesse compétente et engagée à créer de la richesse pour contribuer au développement de leur pays, de sensibiliser à la solidarité internationale, de soutenir et valoriser l'artisanat africain, amorcer un travail d'échange culturel avec le Sénégal et aussi la France et favoriser un climat international plus paisible mais aussi promouvoir une image toujours plus positive de la jeunesse

congolaise et française. « *Parce que la solidarité, tout comme la musique, n'a ni âge, ni caste, ni couleur; l'association U2F (l'union fait la force) a choisi la musique pour diffuser au plus grand nombre les valeurs qu'elle porte. Dans ce cadre, elle a conclu un partenariat avec le label de production musicale indépendant F&H Production faisant de moi son artiste principal en tant qu'en ambassadeur des projets de solidarité portés par l'association FC LFL* », a-t-il dit.

En effet, après trois ans de prospection 2020-2023, l'association U2F a choisi de se concentrer sur deux axes principaux: l'éducation et l'entrepreneuriat. Le projet sera financé par des dons, des partenariats et des activités de financement participatif. Ainsi, dans le cadre de ce projet, l'association organise un festival culturel qui s'étalonne sur trois jours à Pointe-Noire, en République du Congo, en août 2024. Cette ultime étape a été rendue possible grâce au partenariat avec le label



L'artiste musicien Detchiss

de musique Makassi Industries ouvert à tous à travers makassiindustries9823@gmail.com L'inauguration de l'école U2F, les ateliers de peinture d'art congolais pour les jeunes congolais et français, la visite des locaux et présentation du projet de l'école U2F, le concert, l'exposition et vente des articles fabriqués par des artisans locaux, les conférences sur la lutte contre la violence juvénile, la place de la femme dans la société et la solidarité internationale meubleront le festival qui est une occasion

unique de promouvoir la jeunesse congolaise et française, de favoriser la solidarité internationale et de sensibiliser la population aux enjeux de la violence juvénile. Né le 28 février 1995 à Brazzaville, Detchiss est un artiste indépendant franco-congolais. Producteur de concerts en France, il a reçu en 2017 des mains de l'artiste musicien Baba Maal une récompense pour son engagement citoyen. Son album « Renaissance » sort le 28 février 2024.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Le regard des architectes s'avère important !

À l'allure où vont les choses, si les architectes ne s'arrangent pas à organiser des campagnes de sensibilisation aux constructions sur des endroits inappropriés, la population court le risque de voir de temps en temps, ces maisons subir les caprices du sol avec des fissurations et destructions inattendues.

Ces maisons construites ici et là sur des terrains glissants et marécageux occasionnent après quelques années des dégâts humains et matériels. Le travail sur l'étude du terrain est foulé aux pieds par de nombreux maçons qui n'ont aucune idée sur la nature des sols sur lesquels ils construisent. Leur unique souci est de monter à la va-vite des murs. Or, ces maçons ne se demandent pas si des architectes ont préalablement examiné le terrain sur lequel ils construisent.

Pour ce faire, il devrait y avoir quand même un travail de conscientisation de la population par l'Ordre des architectes. Ne dit-on pas que mon peuple périt par manque de connaissances. Cela revient à dire que cela devrait édifier certains propriétaires de maisons avant de commencer à faire construire. Et pourtant, le travail des maçons, disent des architectes, ne devrait venir qu'après celui des architectes. Ils sont censés avoir des connaissances scientifiques sur la nature exacte des sols sur lesquels doit être construite une maison par exemple à étages. Plus on fait fi des architectes, plus on court des risques de voir des édifices se fissurer et s'écrouler au bout parfois d'une année de leur construction. Tout en évitant d'entrer dans le labyrinthe compliqué de la science architecturale, on peut tout de même retenir que l'architecture est l'art de concevoir et/ou de construire des édifices en respectant des règles de construction en y incluant les aspects sociaux et environnementaux dans leur globalité. Et on se demande si la construction pêle-mêle des habitations à cinq ou huit étages qui jonchent les artères de certaines de nos villes marécageuses font toujours intervenir des architectes ?

Où est l'Ordre des architectes du Congo pour faire entendre sa voix sur ces constructions qui ne respectent pas les principes architecturaux ? Leur regard et leurs voix sont importants et très salutaires. Cependant, leur mutisme continuera d'ouvrir la porte à certains dangers potentiels que courent des propriétaires de ces édifices privés ou publics. L'architecte, disons-le, sans faire son apologie est le mieux placé pour assister un propriétaire d'une construction dans toutes les opérations de suivi du chantier. Il le guide dans le processus de construction et l'aide à transformer des idées en réalité en tirant le meilleur profit d'un site.

Attention, nous ne disons pas ici qu'un rapport de force doit s'établir entre les maçons et les architectes. Mais nous pensons que, négliger des architectes pour passer directement aux maçons, c'est un manquement gravissime surtout quand il s'agit de construire des habitations à plusieurs niveaux sur des terrains inappropriés. Et le faire, c'est ouvrir la porte aux dégâts inattendus. Et pourtant l'Union internationale des architectes a toujours attiré l'attention sur la façon dont les architectes contribuent à la réalisation des logements durables dans nos villes.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL U-17

Les sélections africaines désormais fixées

Les vingt-quatre nations ont été réparties dans six groupes de quatre à l'issue du tirage au sort de la 19e édition de la Coupe du monde des moins de 17 ans qui s'est déroulé le 15 septembre.

La phase finale se jouera du 10 novembre au 2 décembre en Indonésie. Le Sénégal, le Maroc, le Burkina Faso et le Mali savent à quoi s'en tenir. Le Sénégal, champion d'Afrique, est logé dans le groupe D relevé avec le Japon, la Pologne et l'Argentine. Le Maroc est dans un groupe A plus ou moins abordable avec l'Indonésie, l'Équateur et le Panama. Le Burkina Faso dans le groupe E aura fort à faire avec la France, la République de Corée et les États-Unis. Le Mali, quant à lui, compose le groupe B avec l'Espagne, le Canada et l'Ouzbékistan. Notons que le groupe C mettra aux prises le Brésil, l'Iran, la Nouvelle Calédo-

nie et l'Angleterre. Le groupe F regroupe le Mexique, l'Allemagne, le Venezuela et la Nouvelle-Zélande.

Les deux premiers de chacun des six groupes ainsi que les quatre meilleurs troisièmes atteindront la phase à élimination directe. Ensuite, des huitièmes de finale, des quarts de finale, des demi-finales, un match pour la troisième place et une finale auront lieu. Le Nigeria (cinq fois) et le Ghana (deux fois) sont les seules sélections africaines ayant déjà remporté cette coupe du monde. Le Nigeria est même la sélection la plus titrée devant le Brésil (quatre).

James Golden Eloué

CAN 2023

Les probables chapeaux pour le tirage au sort

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qui se jouera l'an prochain en Côte d'Ivoire ont rendu leur verdict. Vingt-quatre sélections sont en lice pour succéder au Sénégal. L'attention de toutes ses sélections est désormais focalisée sur le tirage au sort de cette 34^e CAN qui aura lieu le 12 octobre à Abidjan.

Les chapeaux qui serviront au tirage ont été dévoilés. La Côte d'Ivoire pays organisateur, le Sénégal champion en titre, le Maroc, l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie sont dans le chapeau 1. Le Nigeria, le Mali, le Ghana, le Burkina Faso, le Cameroun et l'Afrique du Sud sont dans le deuxième chapeau. La République démocratique du Congo partage le chapeau 3 avec

le Cap-Vert, la Guinée, la Zambie, la Guinée équatoriale et la Mauritanie. La Guinée-Bissau, l'Angola, la Tanzanie, la Namibie, le Mozambique et la Gambie étant dans le dernier chapeau peuvent s'attendre à un tirage plus compliqué. La CAN, rappelons-le, va se disputer du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire.

J.G.E.

DISPARITION

Benjamin Bounkoulou repose pour l'éternité au cimetière du centre-ville

Décédé le 23 août à Paris, en France, à l'âge de 81 ans, le vice-président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et ancien ministre des Affaires étrangères, Benjamin Bounkoulou, a été inhumé à Brazzaville le 15 septembre au cimetière du centre-ville, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

L'ancien élève de Mbounda a reçu un hommage digne de son rang au Palais des congrès de Brazzaville, où des corps constitués nationaux étaient réunis sous la houlette du président de la République. Après s'être incliné devant la mémoire de l'illustre disparu, Denis Sassou N'Guesso a signé le livre de condoléances, avant de visiter l'exposition-photo ouverte pour la circonstance en mémoire de Benjamin Bounkoulou. « *Condisciple à Mbounda, quatre années durant, logés parfois dans les mêmes chambrées, nous avons cheminé avec Benjamin Bounkoulou au rythme d'une vie de jeunesse portée par la soif de connaissances pour aller à la rencontre du monde. Il était le plus rigoureux, le plus studieux à coût d'efforts soutenus, toujours dans ses cahiers et livres. Sans jamais concéder le moindre espace à la distraction, au loisir ou au sport, Benjamin Bounkoulou s'est bâti une grande rigueur qui l'a élevé dans le cercle restreint des meilleurs et plus tard dans celui des dirigeants politiques pétris dans le moule de l'abnégation et du dévouement. Repose en paix* », a écrit le chef de l'Etat, dans des propos relayés à la presse par son directeur de cabinet, Florent Ntsiba.

Ancien secrétaire général du Conseil économique, social et environnemental, Martin Bissila, a, dans son éloge funèbre, retracé le parcours de Benjamin Bounkoulou, notamment l'empreinte qu'il a apportée au CESE, dont il était la deuxième personnalité. « *Le CESE en général et son bureau en particulier auraient tant souhaité bénéficier encore de son expérience, malheureusement depuis deux ans et pour des raisons de santé ; il n'était plus*



Denis Sassou N'Guesso s'inclinant devant la mémoire de Benjamin Bounkoulou DR

présent physiquement au CESE. Cependant, le contact n'a jamais été rompu entre lui et l'institution. Dans la mesure du possible, et sans empiéter sur sa santé, il a toujours apporté ses contributions et ses suggestions aux initiatives de l'institution qui lui étaient soumises », a-t-il souligné.

Né le 25 septembre 1942 à Kinkengue, dans le district de Boko-Songho, département de la Bouenza, Benjamin Bounkoulou était président fondateur de l'Union pour la République (UR). Diplôme chevronné, il fut ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de la Francophonie de 1992 à 1995 et ministre de la Privatisation, chargé de l'inspection générale d'Etat en 1997.

Elevé à la dignité d'ambassadeur du Congo en 1992, Benjamin Bounkoulou fut de 1987 à 1990 ambassadeur de la République populaire du Congo aux Etats-Unis d'Amérique et au

Canada ; de 1983 à 1987, ambassadeur du Congo près la République d'Ethiopie socialiste à Addis-Abeba, au Yemen démocratique et à Djibouti, auprès de l'OUA et de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire du Congo en Algérie, en Libye, en Mauritanie, en Egypte et en Tunisie de 1979 à 1983, il a occupé aussi les fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Angola et doyen du corps diplomatique de 1976 à 1979 ; d'ambassadeur itinérant et conseiller diplomatique du président de la République de 1975 à 1976.

Directeur général de la Société congolaise des transports maritimes (Socotram) de 1991 à 1992, Benjamin Bounkoulou fut également un homme politique. Créateur de l'UR en 1995, il fut deuxième vice-président du Conseil national de tran-

sition (Parlement de transition) 1998-2002 ; premier vice-président du Sénat (2002-2011) ; député à l'Assemblée nationale (2012-2017). « *Il représentait un tout pour les diplomates de sa génération. Une personnalité au verbe mesuré ; un haut fonctionnaire à la plume raffinée ; un homme calme, courtois et serein en toute circonstance. Tous les diplomates reconnaissent en lui un homme généreux. Il réunissait toutes les qualités d'un homme qui avait pour missions, entre autres, d'avoir des contacts avec d'autres personnalités à l'extérieur du pays* », a reconnu Raphaël, son ancien collaborateur.

Peu avant les hommages officiels, les membres de la majorité présidentielle ont salué la mémoire de Benjamin Bounkoulou au siège de l'UR, en présence du secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa. Le porte-parole de l'UR, Louvouezo, a rappelé que l'il-

lustre disparu fut un dirigeant politique émérite, car sa carrière à la tête de l'UR et au sein de ce groupement politique aura été non seulement féconde, mais aussi et surtout marquée par des repères inoubliables. « *Il a fondé un instrument de combat politique à qui il a insufflé un esprit d'endurance, de patience et de persévérance face à l'adversité avec comme conséquence le départ de nombreux cadres vers d'autres partis politiques. Il a fait de l'UR un parti politique qui taille son chemin sur le roc, un parti politique comparable à un roseau qui plie mais ne rompt pas. Oui, l'UR de Benjamin Bounkoulou, ce parti de la majorité présidentielle, a cru et croit toujours que c'est dans la démocratie et la justice que nous allons poursuivre l'œuvre de construction de notre beau pays sur le leadership de son excellence monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, son ami de longue date et compagnon de Mbounda* », a-t-il souligné.

Président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa a eu des mots justes pour rendre hommage à Benjamin Bounkoulou : « *C'est la marche du temps, on ne peut pas l'arrêter. Et la mort, pour ainsi dire, fait peut-être partie de la vie. Quand il y a la mort, il y a la tristesse, le chagrin, mais c'est la vie qui continue d'une autre façon. En tout cas, nous sommes très malheureux, très tristes de devoir nous séparer de tous ces compagnons de route. Vous avez entendu sa biographie, c'était un grand homme d'Etat ; un grand homme politique de notre pays. Nous souhaitons que son âme repose en paix et c'est le chemin de tout le monde.* »

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Le temps de la réforme

Dans le temps très particulier que nous vivons où les rapports de force internationaux se modifient en profondeur, rien n'est plus important pour l'Afrique que de s'organiser afin de mieux faire entendre sa voix dans la sphère mondiale qui reconnaît enfin sa position stratégique. En témoigne la déclaration à l'Agence TASS du porte-parole du président de l'Afrique du Sud Cyril Ramaphosa, qui fera de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies le cœur de son intervention devant l'Assemblée générale. Et qui, par conséquent, entend faire de son pays le véritable moteur de ce changement historique.

Le but de l'opération qui se prépare, de façon discrète mais bien réelle, est d'obtenir, lors de cette assemblée générale qui se tiendra à New York à partir de la se-

maine prochaine, que l'Afrique n'ait pas un mais plusieurs sièges permanents au sein du Conseil de sécurité. Et donc soit en mesure d'accroître fortement son influence sur la scène internationale que gèrent pour l'instant les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, la Russie et la vieille Europe. Mais il ne suffira pas pour y parvenir que la plus haute autorité de l'Afrique du Sud se fasse le porte-voix du continent; il faudra que, d'une manière ou d'une autre, le continent démontre sa volonté de devenir l'un des acteurs principaux de la scène mondiale.

D'où l'idée aussi simple que complexe selon laquelle l'Union africaine va devoir changer de braquet, autrement dit se réorganiser afin de se rendre incontournable sur le plan diplomatique.

Avec en bonne place de cette nouvelle stratégie planétaire le déplacement de son siège qui se trouve à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, depuis 1963 et que menacent aujourd'hui les fortes tensions ethniques, politiques et autres qui déstabilisent toute la région de la Corne de l'Afrique. Si cette question n'est abordée ni officiellement, ni publiquement, elle se situe bien au cœur du débat qui marquera les prochains mois à venir et qui, très probablement, se traduira par un déplacement géographique de ce lieu éminemment stratégique.

Recentrer la capitale de l'Union africaine en la plaçant enfin au cœur du continent le plus peuplé de la Terre et dans la zone géographique où se joue une partie décisive à l'échelle planétaire

pour la protection de la nature relève à la vérité du simple bon sens. Si elle n'est pas encore évoquée de façon claire par les Etats et les gouvernements concernés, elle est effectivement au cœur de la stratégie de leurs dirigeants et vise à faire de l'immense Bassin du Congo le lieu où viendront débattre non seulement les dirigeants africains mais aussi et surtout les gouvernants de la communauté mondiale. Observateurs attentifs de la scène mondiale, nous sommes bien placés pour dire, ou plutôt écrire que cette question se trouvera tôt ou tard au cœur des débats qui se dérouleront à New York à partir de la semaine prochaine.

Affaire à suivre donc avec la plus grande attention !

Jean-Paul Pigasse